

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon, le 14 juin 2022

Tél. 04.32.44.89.30

**N°22/116**

**Arrêté du Président portant établissement de la liste d'aptitude  
d'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne**

Le Président du centre de gestion,

Vu le code de la Fonction Publique Articles nomment les articles L523-3 à L523-6,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et notamment l'article 28,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu les recrutements intervenus dans les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de Vaucluse permettant d'ouvrir à la promotion interne six postes,

Vu les propositions émanant des collectivités et établissement affiliés au CDG,

Vu l'arrêté n°21/095 du 10 avril 2021 du Président du Centre de Gestion de Vaucluse portant définition des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au CDG,

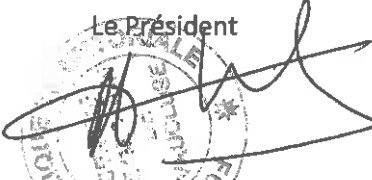
**ARRETE**

**Article 1** : La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne est arrêtée comme suit :

AGERON Valéry – Commune de Bollène  
ARMAND Sandrine – Commune de Sault  
BOESSO Laurence – Commune de Lamotte du Rhône  
DE RICHAUD Marie-Pierre – CA Grand Avignon  
TOUAK Bakta – CC Pays d'Apt Luberon  
TRIAT Valéry – Commune de Mondragon

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Le Président  
  
Maurice CHABERT